

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YULLI HOLDING CAPITAL » en abrégé « YHC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, quartier  
angré 8è tranche non loin de la pharmacie les Arums.,  
Lot 668, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YULLI HOLDING CAPITAL » en  
abrégé « YHC »

Objet : -Création de fonds d'investissement;  
-Levée de fonds pour compte propre, pour  
compte de sociétés du groupe et pour compte de sociétés  
tierces;  
-Prise de participation au capital des sociétés  
pour compte propre, directement ou indirectement;  
-Conseille et Contrôle des activités des sociétés  
du groupe;  
-Recherche et développement au profit du  
groupe;  
-Et toutes opérations financières, commerciales,  
financières, mobilières et immobilières, pouvant se  
rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou  
tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son  
extension ou son développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, quartier  
angré 8è tranche non loin de la pharmacie les Arums., Lot  
668, Ilot 43

Dirigeant(s) M TIMITE DJIBRIL RACHID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10676 du 25/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69110/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

